



L'UNAPEDA

Surdites / Familles / Communication / Services

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 13 mars 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

90 rue Barrault – 75013 PARIS

09 53 88 70 84 – Fax 09 58 88 70 84 - contact@unapeda.fr – www.unapeda.asso.fr

Code APE :9499Z - SIRET 478 928 013 00034

SOMMAIRE

La vie associative en 2020	4
1. Réunions UNAPEDA.....	4
2. Représentations en 2020.....	6
Communication externe	7
1. Site Internet www.unapeda.asso.fr	7
2. Facebook https://www.facebook.com/unapeda.fr	7
Communication interne	8
1. Accueil téléphonique et Secrétariat.....	8
2. Comptabilité.....	8
Assurances appareillages auditifs	9
Actions 2020	10
1. Journée d'études 2020 : Aidants familiaux et Surdit�.....	10
2. Fondation pour l'audition -FPA F�d�ration nationale �cole des parents -FNEPE-.....	11
3. UNANIMES UNion des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants Et des Sourds.....	11
4. Actions concernant la scolarisation des enfants et jeunes sourds.....	12
5. Emploi.....	14
6. UNAPEDA ET LES MDPH.....	14
7. SENSGENE.....	14
8. HANDEO.....	15
9. Centre National d'Information sur la Surdit�.....	15
10. Droit au savoir (DAS).....	16
11. Collectif Handicaps.....	16
12. 5e risque et rapport Vachey.....	16
ANNEXES	17
<i>Annexe I : UNAPEDA Objectifs, Valeurs, Actions.....</i>	<i>17</i>
<i>Annexe II : Programme Aidants Familiaux - 19/11/2021.....</i>	<i>21</i>
<i>Annexe III : Pour une reprise pr�par�e et apais�e.....</i>	<i>22</i>
<i>Annexe IV : COVID 19 Reprise de l'�cole pour les enfants sourds et malentendants.....</i>	<i>27</i>
<i>Annexe V : lettre de soutien au projet «Recherche cliniques dans les �tablissements de sant� et r�gion Hauts-de-France».....</i>	<i>41</i>
<i>Annexe VI : Contribution de l'Unapeda � l'analyse du rapport VACHEY L.MARIOTTI, Tr�sorier.....</i>	<i>42</i>

La vie associative en 2020

Du fait de la crise sanitaire, qui a eu le bon goût de voir le premier confinement débiter le lendemain de notre Assemblée Générale 2020, notre vie associative a été peu conviviale sur cette année passée. Comme partout, nous avons eu à construire de nouvelles formes de travail, et de rencontres, en visio, à distance. Comme partout, nous ne sommes pas rencontrés en présentiel, mais nous avons cherché à maintenir le lien entre nous et l'efficacité que nous devons à nos adhérents face aux difficultés spécifiques des personnes sourdes, adultes et enfants, liées aux masques, à la communication, à l'information sur les droits et les mesures sanitaires.

Au-delà des réunions statutaires, très régulières, des nombreux courriers, appels, tribunes auxquels nous avons travaillé, nous avons pu cette année doter l'association d'un document de fond, intitulé « UNAPEDA, Objectifs, Valeurs, Actions », qui complète nos statuts et précise notamment les valeurs qui nous animent, et nos principaux partenariats et représentations.

Voir l'[Annexe I : UNAPEDA Objectifs, Valeurs, Actions](#)

1. Réunions UNAPEDA

Le bureau s'est réuni 6 fois en 2020.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2020.

L'assemblée générale statutaire a eu lieu le 14 mars 2020

Date	Réunion	Thème
05/04/2020	Bureau en visio	Unanimes - Déconfinement : Emploi ; Ecoles ; Masques - Préparation journée des Aidants
25/5/2020	Bureau en visio	Appel des cotisations - Unanimes : instances - Représentation CNCPPH - Enquête retour à l'école - Plaquette des valeurs
05/09/2020	Bureau en visio	Préparation convention Unapeda-Bretagne - Préparation Journée des Aidants
18/09/2020	Bureau en visio	Report Journée des Aidants
17/10/2020	Bureau en visio	CR AG Anpeda - CR AG Unanimes - Préparation Journée des Aidants en 2021
14/11/2020	Bureau en visio	Projet Unanimes H-Lab - Convention Unapeda-Bretagne à partir du 1/1/2021 - Organisation Gestion Administrative et Financière UNAPEDA - Logiciel Garradin - Procuration banque Relation avec le réseau associatif Préparation Journée des Aidants en 2021 Assurances : nouveaux tarifs GAN pour les prothèses auditives

31/01 - 01/02	CA	Invité : Sebastien Hennequin, directeur ARIS Présentation des nouvelles orientations d'ARIS Nouvelle association adhérente : Avenirs en Couleurs Lettre au ministère EN, Pers Handicap Actes de la journée 2019 à valider Décision thématique journée 2020 : Aidants Familiaux - 2 octobre 2020
13/02/2020	CA téléphoné	Invité Ludovic Mariotti, pressenti comme trésorier Préparation AG 14/03/2020
14/03/2020	AG	AG Statutaire - 2 nouveaux administrateurs : Ludovic Mariotti et Nadège Pigeot
14/03/2020	CA	Elections du bureau - Calendrier 2020-2021
15/04/2020	CA visio	Confinement : courrier AGEFIPH - Questionnaire adhérents - Assurance : contrat et bénéficiaires à vérifier Journée des Aidants : maintien en 2020
13/06/2020	CA Visio	Organisation et Fonctionnement interne Représentation dans Unanimes DGESCO : cartographie scolarisation 100% Santé : Problème remboursement appareils classe 2 Journée Aidants
05/12/2020	CA Visio	Invité Erwan Poiriou : Présentation de Anvol, fusion de Unapeda-Bretagne et AFDA Courrier sur PEJS - cartographie scolarisation des élèves sourds Bilan action/représentation Unanimes

2. Représentations en 2020

L'UNAPEDA est représentée dans

- Unanimes : 2 administrateurs au bureau et 2 suppléants
- Commissions en tant que membres d'Unanimes :
CNC PH Commission Institutionnelle, CNC PH Scolarisation, FPA, CTA
RATP, CTA SNCF, Grand Paris Mobilité, Ile-de-France Plateforme PAM,
Collectif Handicap Habitat, Relais Téléphonique ARCEP, Sous-titrage
Common TV
- Groupe travail DGESCO, Collectif Handicap, IGEN
- FNEPE CA
- FNEPE Conseil Scientifique
- Droit au Savoir
- Handeo
- Sensgene
- CNIS
- MDPH 80 AR plateforme 360
- MDPH 75

ce qui représente pas moins de 63 réunions et 268 heures pour ces réunions.

Communication externe

1. Site Internet *www.unapeda.asso.fr*

	2018	2019	2020	Depuis la mise En ligne du site
	2 410 271	2 735 861	3 050 265	
Total an	199 791	325 590	314 404	
Moyenne jour	547	902	878	549
Plus grand jour	1 592	1 457	1 673	2 255
Plus grand mois	19 578	33 882	37 039	37 039
Nb articles publiés	74	74	69	2 816

Le site a été mis en ligne en 2007

Quelques chiffres marquants :

- 2012 : 1 million de visiteurs
- 2017 : 2 millions
- 2020 : 3 millions

2. Facebook *https://www.facebook.com/unapeda.fr*

150 visiteurs pour 2020

Une fréquentation très faible car nous n'avons pas porté notre action de communication sur ce support.

Pour le futur, il sera nécessaire de redynamiser notre image sur Facebook.

Communication interne

Depuis le début de la pandémie, nos réunions se sont déroulées à distance en utilisant des outils comme Zoom, Gitsi pour les réunions internes. Lors des réunions Unanimes, nous avons communiqué entre nous avec Whatsapp pour synchroniser nos interventions.

Nous avons souhaité redynamiser le groupe Una-Dir par des échanges de mails mais pas pu encore mettre en place de réunions. De nombreux échanges y ont eu lieu, notamment autour des masques, de l'école et de l'emploi, fortes préoccupations pour les services.

Plusieurs adresses mails spécifiques ont été créées :

- presidence@unapeda.fr pour la communication officielle du président
- secretariat@unapeda.fr pour la secrétaire
- gestion@unapeda.fr reçoit les mails après tris par la secrétaire pour prise de décision.
- comptabilite@unapeda.fr

1. Accueil téléphonique et Secrétariat

L'accueil téléphonique est tenu par Valérie Le Berre à Quimper.

Le numéro de l'UNAPEDA 09 53 88 70 84 reçoit jusqu'à 3-4 appels par jour de parents, d'établissements, de partenaires.

Les appels concernent principalement des conseils sur la scolarisation, les relations avec la MDPH et les assurances, les cours de LSF.

Valérie assure également les publications et gère la page Facebook de l'UNAPEDA.

La convention qui nous lie à l'ANVOL (ex URAPEDA Bretagne) a été reconduite fin 2020.

2. Comptabilité

Ludovic Mariotti est le nouveau trésorier depuis l'AG 2020. A l'occasion du renouvellement de la convention qui concernait les mises à disposition de Valérie Le Berre et Magalie Lechat, cette dernière a souhaité ne pas renouveler cette mise à disposition. Elle s'est donc interrompue au 1^{er} février 2021 (remplacée par Paul Confavreux, assistant comptable, Montpellier).

Assurances appareillages auditifs

Nous proposons les assurances GAN depuis 2015. Leurs tarifs n'ont pas augmenté jusque fin 2020.

Le GAN nous a averti fin octobre que les tarifs des prothèses passeraient de 24 € pour 1 prothèse à 120 € et de 48 € pour 2 prothèses à 220 €

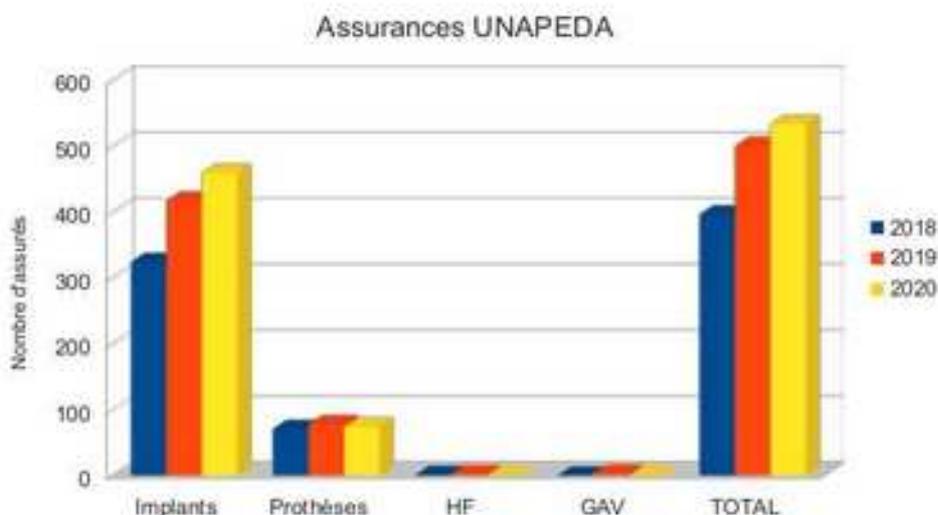
Face au mécontentement général et justifié, l'UNAPEDA en désaccord avec cette augmentation, a souhaité renégocier le partenariat avec Le GAN Assurances. Conscient des conséquences de ce surcote et des difficultés en cette période de crise sanitaire, rencontrées par les familles ; Gan Assurance a accepté cette négociation aussi bien sur les garanties que sur les tarifs.

Le nouveau contrat annuel est maintenant fixé à 45€ pour un appareil auditif et 82€ pour 2 appareils auditifs, couvrant : l'accident, le vol, l'incendie, le dégât des eaux et la perte sous conditions de franchise.

Le montant des primes représente :

- ✓ Implants : 87 735 € pour 459 assurés
- ✓ Prothèses : 3 216 € pour 74 assurés

	2018	2019	2020
Implants	324	417	459
Prothèses	71	78	74
HF	1	2	0
GAV	0	3	0
TOTAL	396	500	533



Actions 2020

1. Journée d'études 2020 : Aidants familiaux et Surdit 

À la suite de ses deux dernières journées d'échanges annuelles, qui ont permis à de nombreuses personnes sourdes, parents d'enfants sourds et professionnels de la surdit  de partager connaissances et expériences concernant l'école inclusive en 2018, parentalité et surdit  en 2019, l'UNAPEDA proposait pour 2020 une nouvelle journée centrée sur la question des proches aidants, notamment familiaux.

Nous pensions évidemment en premier lieu aux parents d'enfants sourds. Cette journée devait  tre l'occasion de prendre connaissance des droits des aidants, de réfléchir globalement aux spécificités des aidants familiaux, puis de se centrer, comme tous les ans, sur les besoins spécifiques, en la mati re, des personnes sourdes et malentendantes, et des proches qui les accompagnent.

Nous nous serions intéressés également à l'incidence de ces relations d'aide sur l'ensemble du syst me familial, et aurions  chang  autour de la pr sentation d'aides techniques pour l'aidance, spécifiques à la surdit , et de pratiques d'associations adh rentes soucieuses de rompre l'isolement des proches aidants.

Du fait de la crise sanitaire, cette journée a  t  report e et n'a pas eu lieu en 2020. Un premier report  tait pr vu au 13 mars 2021 ; à noter que tous les intervenants avaient confirm  leur int r t et leur disponibilit  pour cette nouvelle date.

Finalement, pour les m mes raisons, un nouveau report au 19 novembre 2021 a  t  d cid .

On trouvera en annexe à ce rapport la plaquette de cette journ e :

[Annexe II : Programme Aidants Familiaux - 19/11/2021](#)

2. Fondation pour l'audition –FPA Fédération nationale école des parents –FNEPE-

La fondation pour l'audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers , Jean Pierre Meyers et la fondation Bettencourt Schueller . Elle est reconnue d'utilité publique depuis octobre 2016.

Elle a pour vocation « de fédérer les talents pour faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. »

Dans ce cadre, la fondation s'est associée à l'École des Parents et des Éducateurs d'Île de France afin de proposer un programme d'accompagnement des parents dès l'annonce de la surdité de leur enfant. Ce programme est disponible sur le site de la fondation.

En 2019, une réflexion s'était mise en place concernant les besoins de formation des parents d'enfants sourds et une étude avait été menée sur ce sujet par le sociologue Nicolas Lauriot Di Prévost.

Cette étude et notre partenariat avec la Fondation pour l'Audition et la FNEPE (Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs) a conduit à ce qu'un de nos adhérents, l'ARIEDA OCCITANIE, propose en lien avec l'EPE34 des cafés des parents ouverts à tous les parents, sur l'Hérault, ceux touchés par le réseau Parentalité 34, et les parents d'enfants sourds adhérents ou usagers de l'ARIEDA. Ce projet se déploie en 2021.

3. UNANIMES UNion des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants Et des Sourds

Pour mémoire, Unanimes a été créée lors de l'AG du samedi 9 mars 2019. Elle est constituée d'associations (ALPC, ANPSA, UNAPEDA, ANPEDA, Société Centrale, MDSF, AFIDEO) et d'adhérents directs.

L'Unapeda a deux sièges et deux suppléants au conseil d'administration ainsi qu'au bureau d'UNANIMES. Cette présence crée une synergie très utile entre les deux unions, permettant à UNANIMES de fédérer toutes les associations de parents d'enfants déficients auditifs, et à l'UNAPEDA de participer à tous les grands enjeux actuels au niveau des politiques publiques.

Et notamment de siéger, au titre d'UNANIMES, à diverses commissions du CNCPH (commission institutionnelle, à 4 reprises, et commission scolarisation, à 5 reprises depuis notre dernière AG).

Nous participons également à ce titre à de nombreuses instances liées à la mobilité et à l'accessibilité : CTA RATP, CTA SNCF, Grand PARIS Mobilité.

Enfin, nous participons avec assiduité aux instances d'UNANIMES : les 3 réunions de Bureau et de Conseil d'Administration (un whatsapp interne à l'UNAPEDA nous permettant de nous adapter aux modalités de travail et de vote en visio), et les deux Assemblées Générales (ordinaire et extraordinaire).

4. Actions concernant la scolarisation des enfants et jeunes sourds

Nous participons au comité de suivi sur l'école inclusive (DGSCO)

L'Unapeda participe régulièrement à ce comité de suivi. Il s'agit de faire un point régulier sur les mesures concernant les élèves sourds : déploiement des PEJS, modes de scolarisation et d'accompagnement des jeunes sourds à l'école, et autour de l'école (temps péri-scolaire).

Nous avons insisté à chaque réunion sur la nécessité d'un travail commun Éducation Nationale et médico-social et sur la reconnaissance de l'accompagnement des scolarisations individuelles en classe ordinaire par les SESSAD et les SSEFS .

Il est à noter que le ministère de la santé est maintenant présent aux réunions mais pour l'instant, la cartographie des solutions de scolarisation ne prend pas encore en compte les services.

Nous continuons d'alerter à ce propos, l'Éducation nationale semblant ne recenser que ses propres dispositifs, et négliger ses partenariats avec la Santé dans sa communication.

Nous siégeons également, au titre d'UNANIMES, à la commission scolarisation du CNCPPH.

Un chantier important en 2020 y a été celui de la mise en place des PEJS (Pôles Enseignement Jeunes Sourds) et de sa première évaluation. Nous avons été consultés lors de l'élaboration de la circulaire de référence, en 2017, et sommes vigilants sur sa mise en œuvre.

Ces PEJS, prévus dans chaque académie, constituent une réponse minimale souhaitable pour les élèves qui suivent un cursus dit bilingue LSF/français écrit. Notre position est qu'ils sont nécessaires pour ces élèves, faute de pouvoir leur offrir partout les ressources d'une école inclusive, mais insuffisants au regard des exigences et possibilités de la plupart des élèves sourds : accéder à l'école de leur quartier, de leur village, en proximité, à la langue française, orale et écrite.

Fin 2020 a été annoncée une mission de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale sur la mise en place des PEJS, et les conditions d'une école inclusive

pour les sourds. L'UNAPEDA prend toute sa place pour nourrir les travaux de cette mission.

Concrètement, en cette année très particulière, nous avons pris plusieurs initiatives importantes :

- Signature de la tribune « Des masques pour tous : n'oublions pas les déficients auditifs et autres handicaps invisibles », initiée par la Députée Caroline JANVIER, en avril. On a ensuite vu à quel point en milieu scolaire la question des masques a été centrale à l'école aussi,
- Participation à la contribution d'UNANIMES au rapport annuel des droits de l'enfant du défenseur des droits sur le thème « Droit pour tout enfant d'exprimer son opinion », en mai,
- Elaboration d'un dossier « Pour une reprise préparée et apaisée » à destination des parents d'élèves sourds à la sortie du premier confinement, en mai ([Annexe III : Pour une reprise préparée et apaisée](#)),
- Lancement et dépouillement d'une enquête à destination des mêmes parents sur les conditions de la reprise de la scolarisation par leurs enfants (147 réponses), en mai ([Annexe IV : COVID 19 Reprise de l'école pour les enfants sourds et malentendants](#)),
- Réactions écrites à plusieurs reprises face à la publication de la cartographie de la DGSCO concernant les ressources existantes pour assurer l'inclusion scolaire des élèves sourds...mais très incomplète, notamment en n'intégrant que très peu de services du médico-social. Courrier papier au chef de Bureau de l'école inclusive, mails de rappel à lui-même, au Ministre de l'Education nationale, à son Cabinet, à son service statistique (la DEPP), à l'IGEN, au Ministre des Solidarités et de la santé, au Président du CNCPPH,
- Participation à la Lettre des associations de personnes sourdes et de leurs familles sur la mise en place des PEJS -Pôle d'enseignement des jeunes sourds-, en juillet,
- Vote positif pour l'auto-saisine au titre d'UNANIMES de la commission scolarisation du CNCPPH sur la question de l'école inclusive, en juillet,
- Mise à jour pour la rentrée scolaire du dossier « Pour une reprise préparée et apaisée »

5. Emploi

Les associations régionales : URAPEDA Bretagne-Pays de la Loire, ARIEDA (Occitanie), ARIADA (Normandie), ARIS (Ile-de-France, Corse), ARPEDA La Réunion ont des services dédiés à l'emploi et sont délégataires de l'AGEFIPH pour leur région respective

Depuis fin 2019, l'ARIS a repris les interventions auprès des sourds dans le cadre des prestations emploi-formation pour toute la Normandie (Basse et Haute Normandie), cette intervention s'est poursuivie en 2020.

Nous avons alerté, par deux courriers successifs le conseil d'administration de l'agefiph sur les difficultés rencontrées par les services prestataires financés par l'appel d'offres agefiph pour assurer une continuité des services pendant la période de confinement.

Nous avons associé les directeurs de services à cette démarche.

6. UNAPEDA ET LES MDPH

Pierre ROGER est membre de la CDAPH de Paris.

Françoise de la CHARLERIE participe au groupe de travail en 2020 de la MDPH de la Somme pour la mise en place de la communauté 360 dans le département avec l'ARS.

Bien entendu, nombre de nos adhérents, et notamment ceux qui gèrent un service, sont membres de COMEX ou CDAPH de MDPH en province.

7. SENSGENE

SENSGENE est une filière de santé maladies rares qui regroupe 6 centres de référence pour guider et faciliter la prise en charge des patients ,coordonner l'expertise sur le territoire et promouvoir la recherche .

2 réunions ont été programmées sur 2020 : CA 02/07 - Journée des Associations 01/20

Pierre ROGER représente l'UNAPEDA à SENSGENE et est élu au Conseil d'Administration

L'Unapeda a signé une lettre de soutien au projet «**Recherche cliniques dans les établissements de santé et région Hauts-de-France**» pour l'Accompagnement des parents confrontés au diagnostic de surdité permanente néonatale d'origine génétique : analyse des difficultés et des besoins. Voir la lettre en [Annexe V : lettre de soutien au projet «Recherche cliniques dans les établissements de santé et région Hauts-de-France»](#)

Les autres manifestations prévues par Sensgène ont été annulées.

8. HANDEO

Handéo est un réseau associatif national qui a pour objectif de faciliter et d'améliorer l'accompagnement et l'accès à la cité des personnes fragiles. Créé en 2007 avec 12 associations nationales liées au handicap, à ce jour ce sont 23 associations adhérentes qui constituent le réseau associatif Handéo et qui travaillent ensemble pour améliorer le quotidien des personnes handicapées.

En 2020 Handéo développe ses activités et crée "Handéo Services" filiale de l'économie solidaire, qui exploite ses activités de recherche et développement ainsi que de labellisation et de certification.

LES LABELS sont la garantie d'une qualité de service, ils concernent les activités de services à la personne, des services et établissements autisme et polyhandicap, des services de mobilités. Le dernier engagé étant le label des entreprises qui ont défini une politique contribuant à la reconnaissance et au soutien des salariés AIDANTS.

Françoise De La Charlerie représente L'UNAPEDA à HANDEO

9. Centre National d'Information sur la Surdit 

Le CNIS anime le site Surdi'Info.

Pierre ROGER fait partie du Comit  de Pilotage du CNIS.

Nous avons particip    une r union du CNIS le 30 octobre sur l'activit  du site avec la pand mie ainsi que la recherche de financement, l'engagement de l' tat doit s'arr ter en 2021.

10. Droit au savoir (DAS)

Droit au savoir est un collectif inter associatif pour les jeunes en situation de handicap étudiants ou en formation professionnelle.

Nous participons aux travaux de ce collectif dont nous sommes membres (AG, journées d'études, groupe permanent)

En 2020 l'AG de droit au savoir était couplée à une journée d'information sur l'apprentissage.

L'Unapeda s'est inscrite au groupe de travail concernant l'obligation de formation des jeunes de plus de seize ans. Cette obligation fait suite au décret du 5 août 2020.

Comment peut se traduire cette obligation pour les jeunes sourds ?

Nicole GARGAM représente l'UNAPEDA à Droit au Savoir

11. Collectif Handicaps

Le collectif Handicap regroupe 48 associations nationales de personnes en situation de handicap et leurs familles . Unanimes est membre de ce collectif.

Ce collectif est en relation avec les collectifs handicaps régionaux ;

Nous relayons dans notre réseau les informations du collectif handicap

12. 5^e risque et rapport Vachey

L'UNAPEDA a contribué activement aux analyses du rapport Vachay conduites par les collectifs associatifs concernés.

Voir [Annexe VI : Contribution de l'Unapeda à l'analyse du rapport VACHEY](#)
[L.MARIOTTL, Trésorier](#)

ANNEXES

Annexe I : UNAPEDA Objectifs, Valeurs, Actions



UNAPEDA Objectifs, Valeurs, Actions

Mise à jour : Juillet 2020

Objectifs

L'UNAPEDA s'appuie sur des valeurs qui déterminent les objectifs généraux de ses actions pour l'inclusion sociale et sociétale des personnes sourdes dans les domaines de la scolarisation, de la formation, de la professionnalisation, des loisirs, de l'accès à tous les droits fondamentaux de la personne et du citoyen.

Valeurs

Solidarité

- Rassembler et représenter les familles d'enfants sourds
- Accueillir, informer, former les parents
- Rendre la société plus accessible aux personnes sourdes par l'information, la sensibilisation et la formation
- Défendre le rôle fondamental des parents dans l'éducation de leur enfant sourd

Citoyenneté

- Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle au plus près des lieux de vie
- Développer l'autonomie
- Soutenir et Défendre le droit à une réelle accessibilité pour tous les domaines : éducation, formation, sports, culture, loisirs, travail, mobilité.....
- Favoriser l'intégration / inclusion dans les structures de droit commun, tout au long de la vie de la personne sourde

Respect

- Des modes de communication adoptés par les parents pour leur enfant sourd
- Du mode de scolarisation choisi
- Du mode de communication choisi pour eux-mêmes par les adultes sourds
- Du parcours déjà réalisé
- Du projet de vie de l'adulte sourd
- de tout projet personnel d'intégration sociétale (loisirs, arts, sports, stages.....)

UNAPEDA

Objectifs, Valeurs, Actions

Laïcité

- L'UNAPEDA s'inscrit dans les principes des lois sur la laïcité favorisant l'apprentissage du vivre ensemble, l'éducation à la différence et à l'altérité.

Recherche, innovation

- Veille et diffusion des recherches, expérimentations, prospectives et progrès concernant la surdité, dans les sciences physiques, psychologiques, sociales et médicales en s'appuyant sur des expertises compétentes. En particulier différencier pour mieux les prendre en compte les différents types et degrés de surdité ainsi que les surdités avec trouble(s) ou handicap(s) associé(s)

Actions

- Animation du réseau des structures adhérentes à l'UNAPEDA dans le respect de leur spécificité, en s'appuyant sur leurs complémentarités et une collaboration loyale
- Mise à disposition d'un site Internet pour une information large et objective
- Représentations, interventions, propositions auprès des pouvoirs publics, s'appuyant sur l'expérience et les compétences du réseau et de ses structures adhérentes
- Formations thématiques ouvertes à d'autres réseaux
- Modules de sensibilisation à la surdité pour les entreprises ou les collectivités
- Journées d'études et d'information parents, sourds et professionnels
- Soutien aux familles et services du réseau
- Soutien aux associations et aux adhérents pour des interventions auprès des pouvoirs publics, mutualisation et valorisation des actions et initiatives des adhérents
- Participation aux instances nationales associatives dans les domaines de la surdité et du handicap.

Moyens

- Cotisation des adhérents
- Subventions publiques
- Dons
- Mécénats
- Contributions des participants aux actions de formation
- Engagement bénévole (adhérents, administrateurs)

UNAPEDA
Objectifs, Valeurs, Actions

Partenariat et Représentations Nationales

	<p>Membre de UNANIMES <i>UNion des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds</i></p>
	<p>Membre de DROIT AU SAVOIR : <i>représente tous les types de handicap pour promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap</i></p>
	<p>Membre de SENSGENE, <i>filiale au service des Maladies Rares de l'œil et de l'oreille</i></p>
	<p>Membre de HANDEO : <i>HANDEO accompagne et labellise les structures d'aides à la personne pour assurer la qualité des services à la personne aux Personnes dépendantes, aux Personnes à Mobilité Réduites, et aux Seniors</i></p>
	<p>Membre de la FEPEDA, <i>Fédération Européenne des Parents d'Enfants Déficients Auditifs</i></p>
	<p>Comité de Pilotage du CNIS, <i>Centre National d'Information sur la Surdité, pour la gestion de Surdi Info</i></p>
<p>CNCPH</p>	<p>Commissions du CNCPH, <i>Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées</i></p>
<p>Ministère de l'Education Nationale – DGESCO</p>	<p><i>Groupe de Travail de la DGESCO sur l'Ecole Inclusive</i></p>

Annexe II : Programme Aidants Familiaux – 19/11/2021

**Aidants familiaux et surdités
 Quelles spécificités ?
 Quels besoins ?**

À la suite de ses deux dernières journées d'échanges annuelles, qui ont permis à de nombreuses personnes sourdes, parents d'enfants sourds et professionnels de la surdité de partager connaissances et expériences concernant l'école inclusive en 2018, parentalité et surdité en 2019, L'UNAPEDA propose une nouvelle journée centrée sur la question des aidants, notamment familiaux.

Reportée du fait de la crise liée au coronavirus, cette journée revient en étant tout particulièrement d'actualité, du fait des difficultés et du rôle des aidants familiaux depuis mars 2020, et d'autre part des avancées liées à la 5^e branche de la Sécurité Sociale. Autonomie et aide de proximité sont, par conséquent, très liées.

Nous pensons évidemment en premier lieu aux parents d'enfants sourds. Cette journée sera l'occasion de prendre connaissance des droits des aidants, en particulier les aidants familiaux, puis de se sentir, comme tous les ans, sur les besoins spécifiques, en la matière, des personnes sourdes et malentendantes, et de leurs proches.

Nous nous intéresserons également à l'incidence de ces relations d'aide sur l'ensemble du système familial, et échangerons autour de la présentation d'aides techniques pour les aidants, spécifiques à la surdité, et de pratiques d'associations adhérentes soucieuses de rompre l'isolement des proches aidants.

Avec le soutien de 



Vendredi 19 Novembre

CEDIAS
 5 rue Las Cases
 75007 PARIS

M tro : Solferino (L12)

12

Bus : 69, 83, 84

INSCRIPTIONS
 Sur le site de L'UNAPEDA

Le nombre de places  tant limit , l'inscription est obligatoire.
 Professionnels : 30 Euros
 Parents, Pers. Handicap es,  tudiants
GRATUIT

ACCESSIBILIT 

- * Par interpr tes en LSF
- * Transcription  crite
- * Visio-conf rence

  UNAPEDA 2020
 T l : 09 53 66 70 84
 Courriel : contact@unapeda.fr
 Web : www.unapeda.asso.fr
 SIRET 478 928 013 0034
 Code APE: 9499Z

**AIDANTS FAMILIAUX ET SURDIT S
 QUELLES SP CIFICIT S ? QUELS BESOINS ?**

Programme

- 08h30 - Accueil**
- 09h00 - Ouverture de la journ e**
 Nicole GARGAM, Vice-Pr sidente UNAPEDA
- 09h15 - 09h30 Pr sentation de la journ e, fil rouge**
 Ludovic MARIOTTI, Tr sorier UNAPEDA, URIOSS Occitanie
- 09h30 - 10h00 L'aidant familial et sa place dans la soci t **
 J r mie BOROY, Pr sident du CNCRH
- 10h00 - 10h45 Plan d'action pour les aidants Nouveaux droits pour les aidants familiaux**
 CNSA, MDPH Paris, UNIOSS (sous r serve)
- 10h45 - 11h00 Pause**
- 11h00 - 11h45 Y'a t'il des besoins sp cifiques d'aide pour les sourds ?**
 Ludovic MARIOTTI, Nicole GARGAM
- 11h45 - 12h30 Qualit  de services et aides techniques**
 Cyril DESJEUUX, Directeur scientifique HANDEO Services, Fran oise DE LA CHARL RIE, UNAPEDA
- 12h30 - 13h45 *** Repas libre *****
- 14h00 - 14h45 Les besoins des aidants familiaux par rapport   la surdit . De l'annonce du handicap   l'aide au quotidien.**
 Nicolas LAURIOT DI PREVOST, sociologue, Arnaud PORTE, Fondation pour l'Audition, Elodie DUWELZ, FNEPE
- 14h45 - 15h30 Aidance et vigilance : l'incidence sur le syst me familial**
 Jean SERRA, psychologue, Marina Al RUBAEE, auteure de "Il  tait une fois...", Les Sourdit es
- 15h30 - 16h00 Rompre l'isolement, quelques r ponses des adh rents de L'UNAPEDA**
 Table ronde anim e par Michel PONS, Vice-Pr sident UNAPEDA
 APEDAHN, ARIEDA, ARTIES, AVENIR EN COULEURS
- 16h00 - 16h30 Cl ture de la journ e**
 Fran oise DE LA CHARL RIE, Pr sidente UNAPEDA

L'UNAPEDA est n e en 2004 de la volont  de travailler ensemble de parents et d'associations. Elle f d re des associations de parents d'enfants d ficients auditifs et des associations gestionnaires de services en direction des jeunes et adultes sourds sur l'ensemble de la France.

Les services f d r s sont de type SSEFS pour les enfants sourds, des services Emploi Formation en direction des adultes sourds et des SAVS (services d'aide   la vie sociale) pour les personnes sourdes.

Les buts de l'association sont les suivants :

- Le rassemblement et la repr sentation des parents d'enfants sourds quel que soit le mode de communication ou de scolarisation choisi.
- L'information et la formation des parents.
- La promotion de toute action visant l'inclusion des jeunes et adultes sourds dans la soci t .

Le site internet de L'UNAPEDA unapeda.asso.fr reçoit 1000 visiteurs par jour et offre une information diversifi e   destination des parents, des personnes sourdes et des professionnels.

Retrouvez-nous aussi sur Facebook !

Engagez-vous   nos c t s, en adh rant   L'UNAPEDA : www.unapeda.asso.fr

Nous acceptons aussi les dons, qui nous aident   vous  tre toujours plus utiles !

Annexe III : Pour une reprise préparée et apaisée

**Pour une
reprise
préparée et
apaisée...**

Comme tous leurs camarades, les enfants et adolescents déficients auditifs ont fait ou vont faire leur rentrée à l'école après ces semaines de confinement.

L'école qu'ils connaissent a changé : sens de circulation, mobilier des classes modifié, marquages au sol pour respecter les distances, consignes de ne pas toucher et d'hygiène, etc. Pas facile dans ces conditions d'envisager sereinement la rentrée, et en particulier d'expliquer toutes ces modifications à nos enfants et adolescents.

Dans le même esprit que la démarche initiée par L'ANPEA pour "une reprise préparée et apaisée à l'école" à destination des parents d'élèves aveugles et malvoyants, l'UNAPEDA a souhaité proposer une fiche pratique adaptée aux besoins des élèves déficients auditifs.

Nous vous proposons cette fiche de conseils et de préconisations pour préparer cette reprise. Au besoin, une fiche plus complète et adaptée sera proposée par l'UNAPEDA pour la rentrée 2020.

Transmettez-la à la direction de l'établissement et aux enseignants si nécessaire. Notre association la fera parvenir aux services centraux de l'Education nationale et aux rectorats, via ses adhérents.



**Priorité aux
élèves en
situation de
handicap**

Le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, en collaboration avec le secrétariat d'État aux personnes handicapées, affirme que les élèves en situation de handicap sont prioritaires pour un retour à l'école, dans des conditions précises et adaptées.

À télécharger

- Bulletin Officiel n°19 du 7 mai 2020
- Retour à l'école des élèves en situation du handicap

Accueil de l'enfant à l'école

Les équipes pédagogiques connaissent l'enfant et sont donc en capacité d'intégrer ses contraintes et ses besoins dans le cadre du protocole sanitaire déployé dans l'établissement.

Parents, enseignants : discutez-en, en lien avec l'enseignant spécialisé et/ou les professionnels du service qui restent mobilisables (SAFEF, SSEFIS, SESSAD...), afin d'identifier les difficultés et d'y pallier avec des aménagements sécurisants et rassurants pour tous les acteurs.

L'enseignant référent, l'équipe de circonscription dans le 1^{er} degré, le chef d'établissement dans le 2^d degré sont également des interlocuteurs utiles.

Retour à l'école

3

En cas de difficultés d'accueil de l'enfant : que faire ?

Parents, vous souhaitez que votre enfant retourne à l'école et vous rencontrez des difficultés, résistances, réticences ou des refus ?

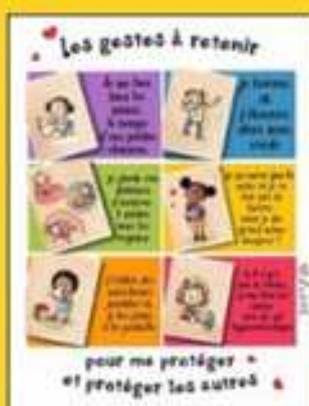
C'est discriminant. Dites-le !

- A l'Unapeda : contact@unapeda.fr
- A la cellule nationale Aide handicap école : 0 800 730 123
- A votre inspection académique ou au Rectorat de votre académie
- Au secrétariat d'Etat aux personnes handicapées
- Au défenseur des droits : 09 69 39 0000

Retour à l'école

4

Respect des gestes barrières



Le respect des règles sanitaires collectives est indispensable, même s'il est inenvisageable qu'un enfant ne touche rien.

Le lavage des mains est en conséquent obligatoire et doit être renouvelé très régulièrement.

L'enfant doit éviter autant que possible de se toucher le visage.

Plus d'infos :

Livrets pour la compréhension des gestes barrières et pour en faciliter l'acquisition.

Retour à l'école

5

Déplacements



L'environnement de l'enfant (école, trajet) étant bouleversé (sens de circulation, marques au sol, aménagement de la classe...), un repérage préalable et un accompagnement sont essentiels pour lui expliquer la nouvelle configuration.

Parents, enseignants : consacrer un temps dédié à l'acquisition de ces repères contribue à la sécurité et la sérénité de tous

Retour à l'école

6

Lecture labiale, Masques, HF



Pour les élèves sourds, la lecture labiale permet de mieux comprendre son interlocuteur. Cela nécessite de voir les lèvres avec un masque transparent ou une visière.

Pour les élèves sourds, qui oralisent, signent ou utilisent la LPC, voir les lèvres de l'interlocuteur est essentiel pour comprendre le message de son interlocuteur. Les masques actuels qui cachent les lèvres de l'interlocuteur empêchent la communication avec un élève sourd.

Il faudra préférer des masques avec une partie transparente ainsi que des visières transparentes.

Pour les micros HF, il faudra également prévoir des protections.

Plus d'infos :

Conseil scientifique du Ministère de l'Éducation Nationale

[Retour à l'école](#)

7

Distanciation physique

La proximité avec un élève déficient auditif étant nécessaire, l'AESH comme tout intervenant (orthophoniste, éducateur, ...) doit être équipé du matériel de protection adéquat : masque, visière, lunette de protection, gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes...

Tout adulte accompagnant la scolarisation d'un élève déficient auditif doit, en plus de ses missions, s'assurer que l'élève s'adapte aux contraintes sanitaires.

À télécharger :

Protocole sanitaire et missions des AESH pour la reprise (...) à partir du 11 mai 2020

[Retour à l'école](#)

8



**Besoin de plus
d'infos ?
Besoin d'aides ?
Besoin de conseils ?**

Contactez-nous

www.unapeda.asso.fr
contact@unapeda.fr
facebook.com/unapeda.fr

Dites-nous la rentrée de vos enfants et répondez au questionnaire pour la reprise des enfants sourds et malentendants sur le site de l'UNAPEDA.

www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=3164

Retrouvez cette fiche pratique mise à jour régulièrement sur le site de l'UNAPEDA

www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=3173

Retour à l'école

9

Annexe IV : COVID 19 Reprise de l'école pour les enfants sourds et malentendants



**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

COVID 19

Reprise de l'école pour les enfants sourds et malentendants

Analyse à jour au 30 juin 2020

Après 55 jours de confinement, les parents ont été confrontés à la reprise de l'école dans un climat d'incertitude. Tous les enfants n'auront pas la possibilité de reprendre. Tous les parents ne souhaiteront pas envoyer leurs enfants dans ce nouvel univers inquiétant.

L'Unapeda a souhaité recueillir les questions, les inquiétudes des parents pour le futur de leurs enfants.

Entre le 11 mai et le 30 juin 2020, 193 parents ont répondu au questionnaire dont vous trouverez une synthèse des réponses sous forme de graphique.

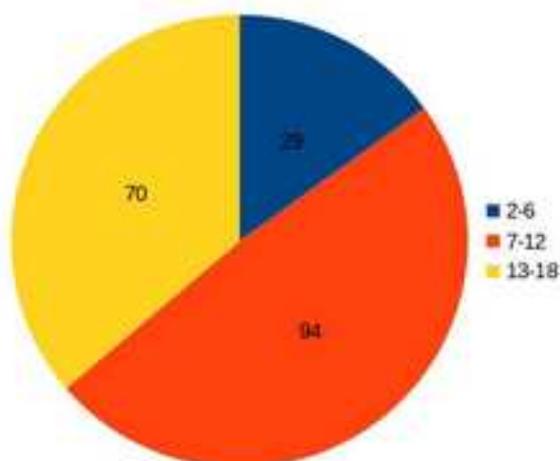
Nous les remercions pour leur participation.

L'UNAPEDA

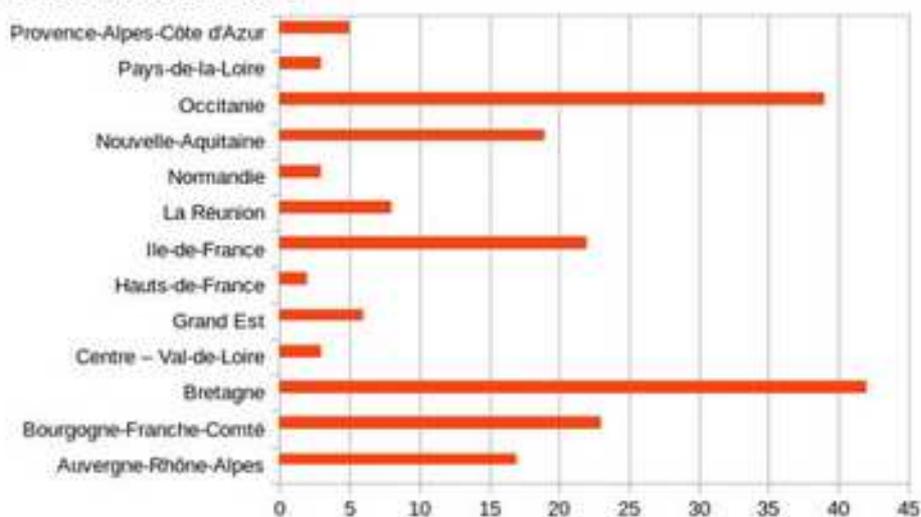
COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants

Votre enfant

Quel âge a votre enfant ?

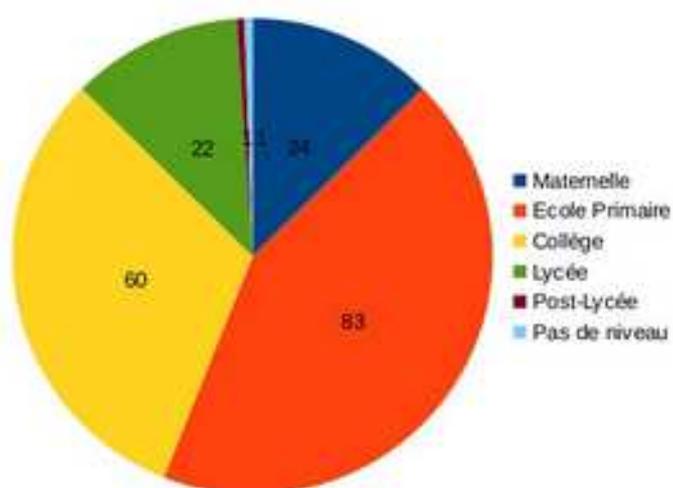


Où est-il scolarisé ?



**COVID 19
 Reprise de l'école
 pour les enfants sourds et malentendants**

Quel est son niveau de de scolarité ?

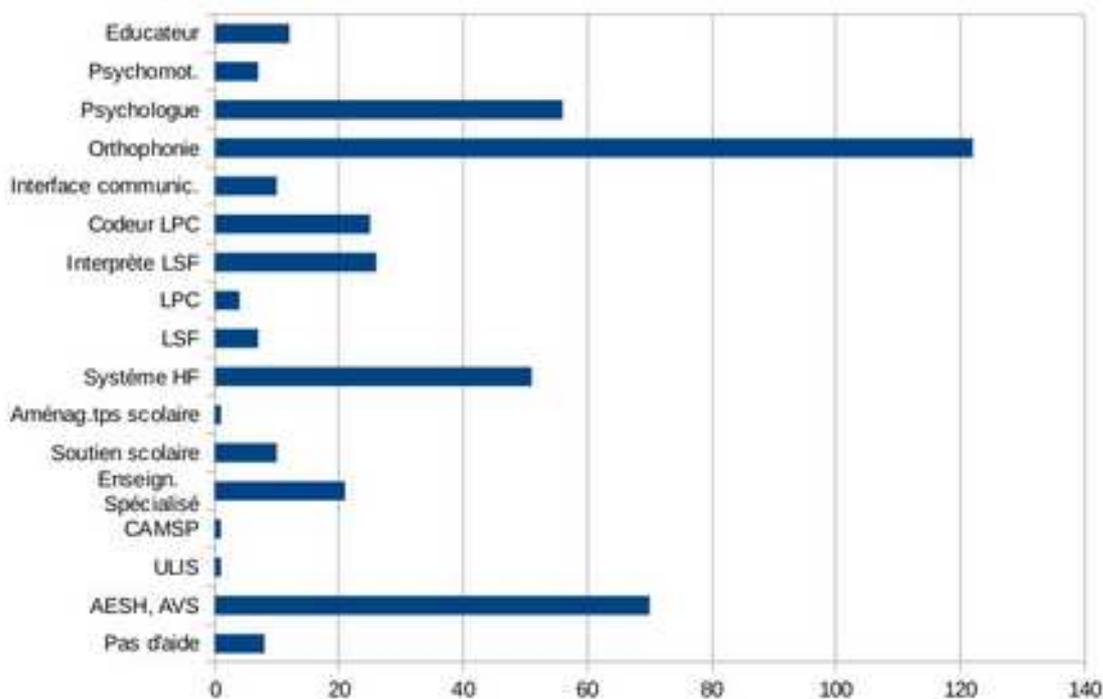


Quel mode de scolarisation suit-il ?

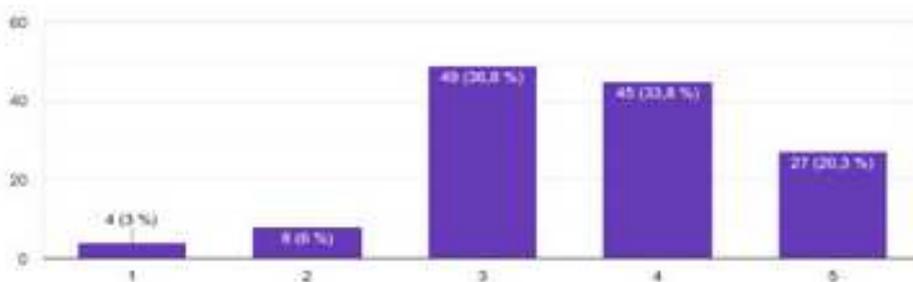


COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants

De quelles adaptations bénéficie-t-il habituellement ?



Quelle aide apportez-vous à votre enfant hors confinement ?

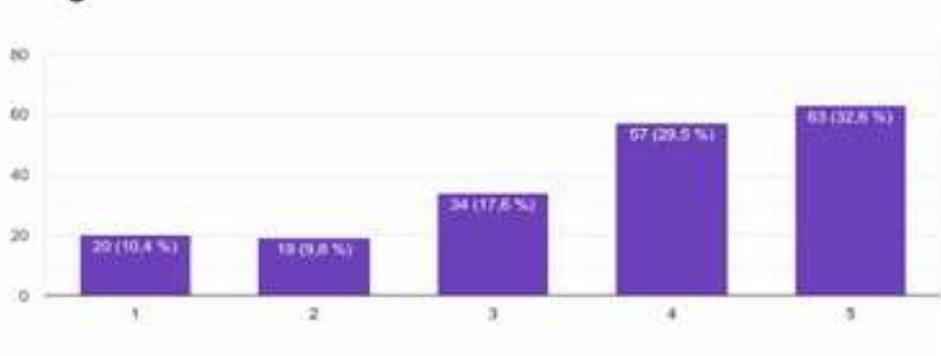


**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Pendant le confinement

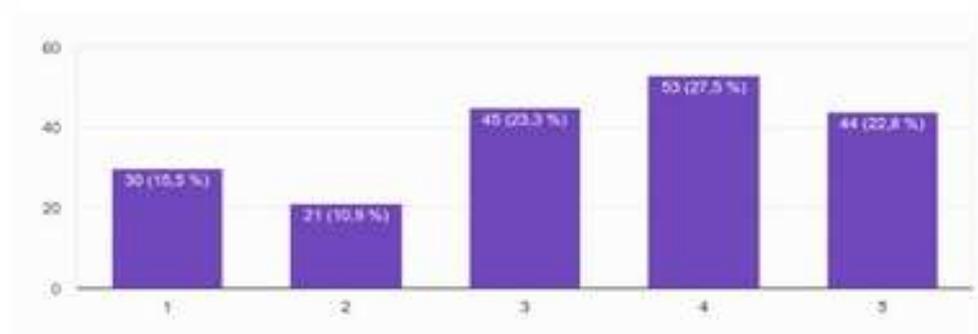
1 pas de contacts – 5 contacts très satisfaisants

Votre enfant a-t-il eu des contacts réguliers avec ses enseignants ou intervenants?



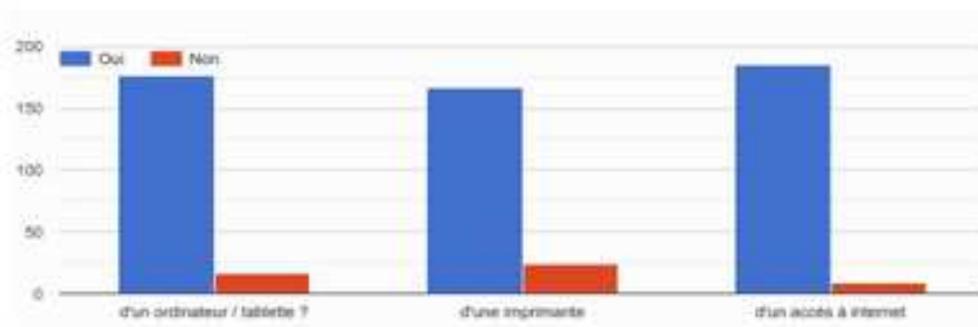
**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Votre enfant a-t-il eu des outils pédagogiques adaptés ?



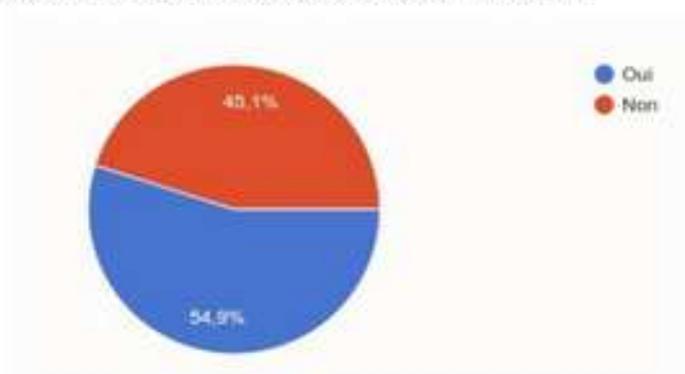
1 pas d'outils- 5 outils très satisfaisants

Votre enfant disposait-il du matériel informatique nécessaire ?

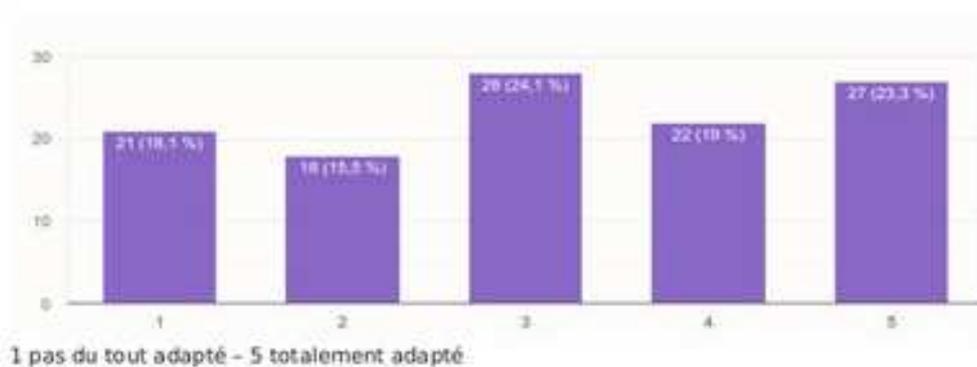


**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Votre enfant a-t-il suivi des cours en vidéo ?

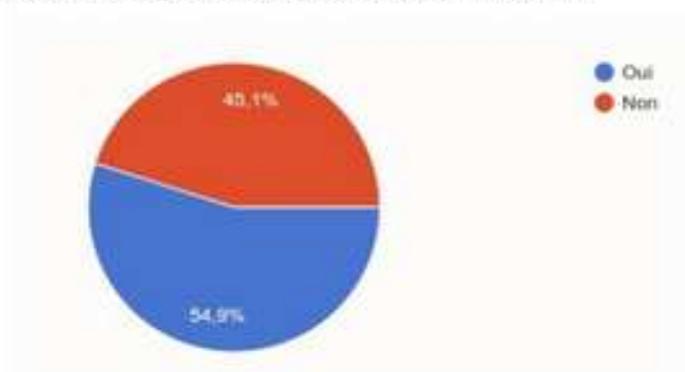


Si votre enfant a suivi des cours en vidéo, était-ce adapté ?

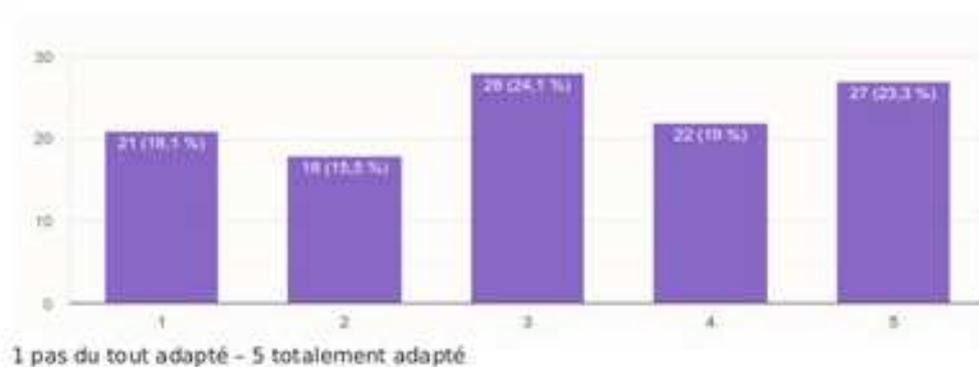


**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Votre enfant a-t-il suivi des cours en vidéo ?

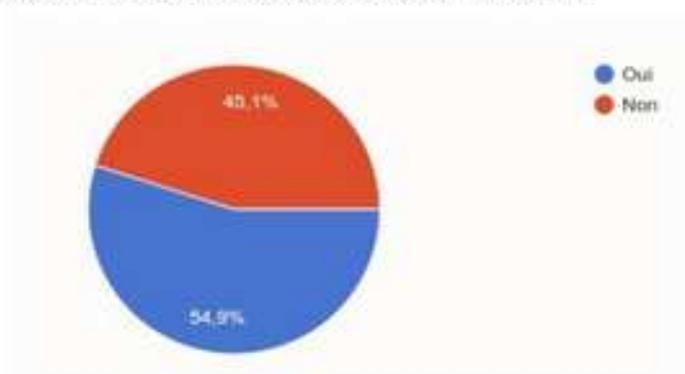


Si votre enfant a suivi des cours en vidéo, était-ce adapté ?

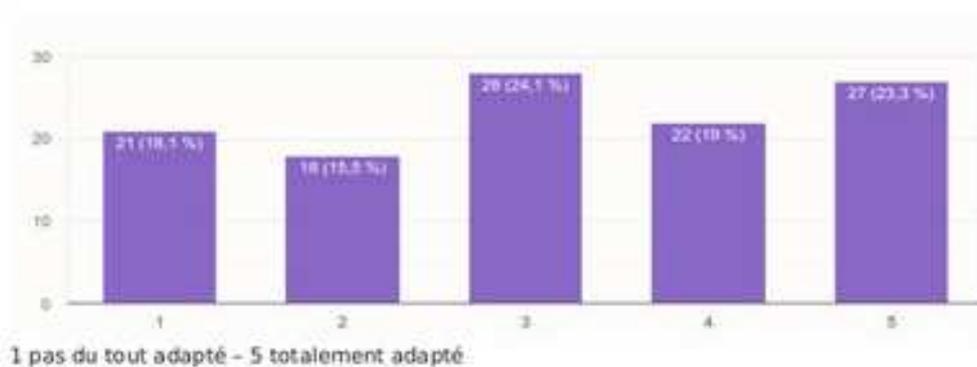


**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Votre enfant a-t-il suivi des cours en vidéo ?

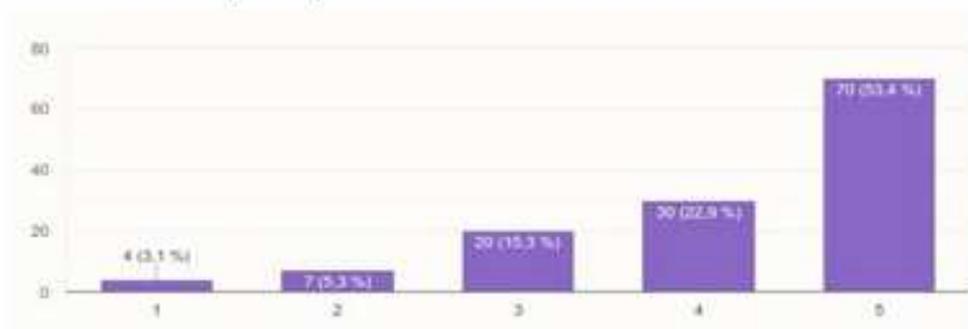


Si votre enfant a suivi des cours en vidéo, était-ce adapté ?



**COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants**

Pendant le confinement avez-vous apporté plus d'aide à votre enfant qu'en période normale ?

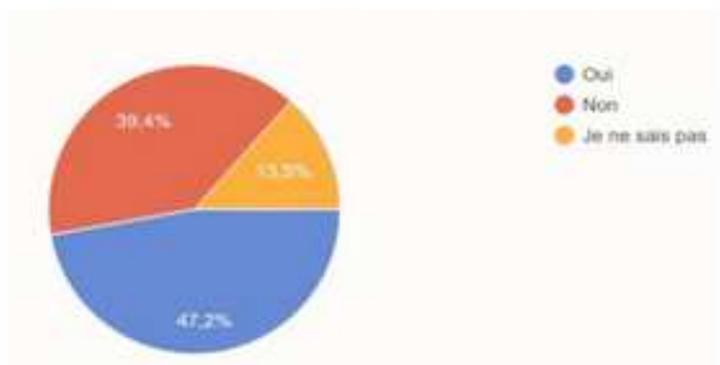


1 pas d'aide supplémentaire - 5 beaucoup d'aides

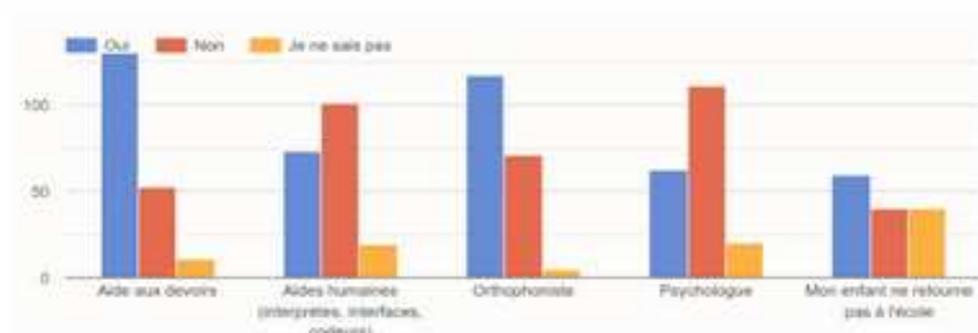
COVID 19
Reprise de l'école
pour les enfants sourds et malentendants

Retour à l'école

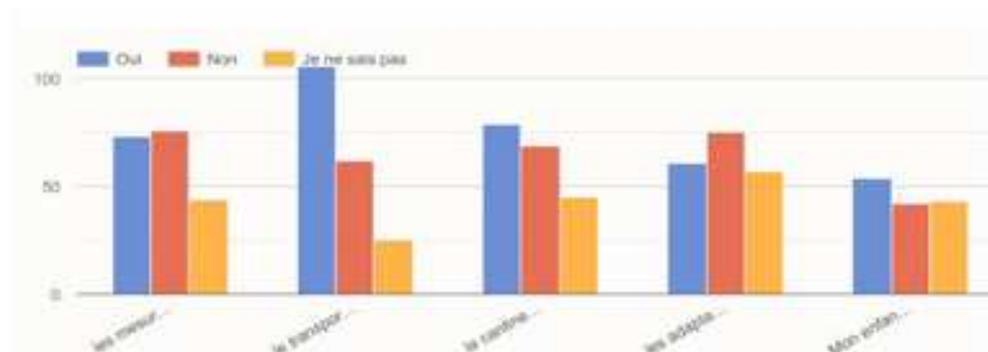
Souhaitez-vous que votre enfant puisse retourner à l'école ?



Si votre enfant ne retourne pas à l'école, quelles mesures de soutien à distance ou à domicile seraient nécessaires ?



Si votre enfant retourne à l'école, pensez-vous que....?



COVID 19 Reprise de l'école pour les enfants sourds et malentendants

Autre mesure de soutien souhaitée

- Je me pose des questions sur la reprise en septembre et sur l'adaptation (masques transparents, visières, permettant la lecture labiale, l'adaptation des cours en visio conférence...(sous-titrage...)
- masque avec lèvres non visible
- **LE PORT DU MASQUE NE PERMETTRA PAS A MON ENFANT DE LIRE SUR LES LÈVRES ET DE PROGRESSER DANS SON LANGAGE ET SA compréhension**
- Le port du masque par toutes les personnes référentes est un risque très fort d'incompréhension et de rejet de l'école
- Le port du masque dans l'entourage du Lycée va isoler profondément ma fille, il faudrait un système de protection rendant la lecture labiale possible. Cela va être le cas au lycée mais aussi dans la vie quotidienne. Ma fille est sourde profonde oralisante elle va être hélas coupée du monde et cela commence à énormément l'inquiéter.
- 3eme pour le moment pas de rentrée niveau oublié, ne prenait pas les transport, cantine et AESH aucunes informations, école à la maison les parents n'ont que très peu d'information pour faire le suivi, en pratique sinon notamment en langues, l'ordinateur est un plus
- Mon fils a passé 1 an à l'hôpital au début de sa vie. Les différents problèmes de santé qui se sont ajoutés au fil des années sont déjà assez nombreux. J'ai donc consulté mon ex-femme pour recueillir son avis sur la reprise des cours et nous sommes d'accord tout les deux pour une reprise en septembre seulement. Nous estimons tout les deux que les conditions nécessaires ne sont pas réunies pour un retour au collège.
- Si le port de masque par les enseignants est obligatoire, comment notre enfant sourd pourra-t-il lire sur les lèvres, comme il le fait tout le temps ? Existe-t-il des masques "transparents" que nous pourrions indiquer aux enseignants ?
- Nous avons la chance de signer et de coder au sein de notre famille (l'un de nous est animateur en LSF et l'autre code) d'où notre réponse sur les aides humaines. Notre enfant bénéficie des transports groupés en taxi, le respect de la distanciation nous interroge. L'organisation, le respect des gestes barrières et de la distanciation, les protections individuelles adaptées (masques transparents, visières) autant d'éléments qui interrogent une reprise de l'école en présentiel pour les enfants sourds et malentendants. Sans possibilité de lecture labiale, nous avons peur que notre enfant se retrouve dans une situation inconfortable, voire anxiogène. Nous avons fait le choix de continuer l'école à la maison. Même si elle a besoin de communiquer dans sa langue avec ses pairs. Pour ça, la maîtresse a créé un groupe avec les enfants de sa classe pour faire des visio en LSF. Malheureusement, 2 enfants ne peuvent pas en bénéficier car pas d'accès à internet. Dans ce genre de situation, force est de constater que nous ne sommes pas tous égaux...
- une inquiétude sur la continuité des apprentissages des évaluations ...
- Je ne sais pas s'il y aura cantine ou non. L'aide humaine est incertaine aussi. Aurait-il tous ses professeurs ?
- Le retard existant au départ va malheureusement s'amplifier malgré tout nos efforts
- comment lire sur les lèvres alors que le professeur a un masque
- Nous avons des inquiétudes concernant l'accueil de notre enfant qui bénéficie de l'aide d'une AESH habituellement (en raison d'un Handicap moteur et de difficultés d'apprentissage en plus de la surdité). le port du masque obligatoire pour l'AESH et l'enseignant s'ajoutant à la distanciation et à l'absence de solutions alternatives proposées par l'éducation nationale nous inquiètent fortement pour la rentrée en 6e... on nous a indiqué que l'IEJ pose la question à l'ARS. Ça nous fait l'effet d'une mascarade pour gagner du temps et surtout ne pas à avoir à reconnaître que rien n'a été pensé pour nos enfants malgré les propos carrément hallucinants du ministre sur le fait que les enfants en situation de handicap sont prioritaires !!!

**COVID 19
 Reprise de l'école
 pour les enfants sourds et malentendants**

- Non
- Pour le moment, l'inspecteur d'académie aux élèves handicapés refuse l'accès des écoles aux codeurs LPC. Pas de masque transparent homologué. Aucun protocole donné pour l'utilisation "sécurisée" du micro. Quid des visières ? De nouveaux freins à un enseignement équitable pour les enfants sourds.
- lecture labiale et paroles claires avec un masque? retard dans les apprentissages? mesures de sécurité respectées avec 600 élèves?
- Il n'y a tjours pas de solutions par exemple de Masque transparent. Ma fille ne pourra pas comprendre si elle ne lit pas sur les lèvres des professeurs. C'est inquiétant. Il faut trouver des solutions à ça. Merci...
- inquiétudes de la compréhension avec masque, ou encore distance avec codeuse pour l'accompagner
- Masque transparent est ce possible ?
- Comment mon enfant qui est mal-entendant pourra comprendre quoique ce soit quand tout le monde autour de lui porte un masque ?
- Comment les enfants malentendant peuvent suivre correctement avec un enseignant qui porte un masque ?
- Pour l'instant,nous ne souhaitons pas remettre notre fille. L'école, seule a la maison ,sans bruit,lui convient bien!De plus,a l'heure actuelle,nous n'avons aucun élément pour la suite.Et si la codeuse doit porter un masque,caa semble compliqué!
- Les maîtresse d'école ont un masque pour la lecture labial c'est impossible
- Port du masque ?? Pour les sourds qui font la lecture labiale c'est impossible
- port de masque transparent pour tous les intervenants et élèves afin de ne pas rester isolé, comme c'est le cas actuellement
- Peut-on demander à ce que les professeurs portent des visières ou autre système pour la lecture labiale?
- pas de lecture labiale possible du aux masques
- Ma fille est pénalisée par le port du masque car plus de lecture labiale possible. Donc je la garde à la maison mais je vais devoir retourner travailler et je ne sais pas comment ma fille va faire.....
- Les enfants en situation de handicap sont les grands oubliés durant cette période. C'est aux parents de se débrouiller en faisant comme ils peuvent avec les moyens qu'ils ont mais aucune adaptation n'a été proposée pour la reprise de l'école, surtout pour ceux qui ont besoin de l'aide d'une AESH car enfant mal-entendant + AESH avec masque + instbt. avec masque = problème de compréhension++++++
- Pas besoin d'adaptation puisque prof direct
- Faisant partie du CA de l'établissement il a été vite décidé de ne pas prendre de risque en ouvrant l'établissement ,d'autant que les jeunes en difficulté n'ont pas a être exposé a un risque supplémentaire.
- Mon fils est sourd, les personnels devront porter un masque transparent si on ne maîtrise pas la langue des signes.
- La difficulté de garder ses distances avec les éducateurs et les enfants
- Soucis de l'utilisation du port du masque par les enseignants, la codeuse, les copains... impossibilité de la présence de la codeuse s'il n'y a pas la lecture labiale en plus... Port du masque également par les copains... ayant pour conséquence une communication qui va être extrêmement compliqué, voire impossible..
- Principaux problèmes : - le transport. - la lecture labiale avec les masques

COVID 19 Reprise de l'école pour les enfants sourds et malentendants

- Masques adaptés
- Les enfants en situation de handicap sont les grands oubliés durant cette période. C'est aux parents de se débrouiller en faisant comme ils peuvent avec les moyens qu'ils ont mais aucune adaptation n'a été proposée pour la reprise de l'école, surtout pour ceux qui ont besoin de l'aide d'une AESH car enfant mal-entendant + AESH avec masque + instit. avec masque = problème de compréhension+++++
- Classes mélangées - pas de nouveaux cours = garderie
- Comment mon enfant qui est mal-entendant pourra comprendre quoique ce soit quand tout le monde autour de lui porte un masque ?
- Comment suivre les cours avec tout le monde qui porte un masque ? Quelles relations sociales avec les camarades dans ces conditions ?
- Inquiétude importante quant au port du masque des adultes car pas de lecture labiale possible et atténuation du son de la voix
- La grande interrogation pour la reprise porte sur l'utilisation des masques, réelle difficulté pour la lecture labiale et la compréhension du message oral
- Le port du masque et la compréhension des enfants sourd et incompatible
- Le port du masque obligatoire et la distanciation avec son AVS vont le mettre encore plus en difficulté. Les apprentissages seront ils possibles dans ces conditions ?
- Le problème c'est les masques !! Pourra t il suivre en cours sans voir les lèvres des professeur ...
- Moment suivre le langage labial en classe avec le masque ?
- Mon enfant retournera à l'école
- "Mon fils est bi implanté du coup va t il bien entendre les profs qui auront un masque ? va t il avoir son AVS a coté de lui ?
- il lit aussi beaucoup sur les lèvres qu'il ne verra plus avec le masque !!
- est ce que le chômage partiel va être prolongé si mon fils ne peut aller à l'école ?"
- Pas d'inquiétudes
- Pas d'inquiétudes
- on ne sait pas si le niveau scolaire sera suffisant, pour la rentrée.
- port de masque transparent pour tous les intervenants et élèves afin de ne pas rester isolé, comme c'est le cas actuellement
- Port du masque ne permettant pas la lecture labiale source de stress et risque d'arrêt prématuré du collège en présentiel pour cette fin d'année
- une inquiétude sur la continuité des apprentissages des évaluations ...

Annexe V : lettre de soutien au projet «Recherche cliniques dans les établissements de santé et région Hauts-de-France»



LETTRE DE SOUTIEN

Monsieur le Président de la Région Hauts-de-France
Hôtel de Région
151, boulevard Hoover
59555 - LILLE Cedex

A l'attention de Madame Charlotte PEYTAUIT
Direction de la recherche, de l'enseignement
supérieur, et des formations sanitaires et
sociales

Paris le 15 décembre 2020

Objet : Participation de l'Association UNAPEDA au projet **Recherche cliniques dans les établissements de santé et région Hauts-de-France**

Monsieur le Président

Dans le cadre de l'appel à projets « Recherche clinique dans les Etablissements de santé en région Hauts-de-France », la lettre d'intention du projet «**Recherche cliniques dans les établissements de santé et région Hauts-de-France**» du « porteur » du CHU de Lille a été acceptée et un dossier complet va être déposé.

Notre association est partenaire de ce projet et je soutiens vivement l'implication forte du « PI » et de leur service.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



UNAPEDA

80 rue Barrault – 75013 PARIS

Tel : 09 53 88 70 84 - Courriel : contact@unapeda.fr - Web : www.unapeda.asso.fr
Code APE : 9499Z - SIRET 478 928 013 00034 - Org. Formation 11 75 39 725 75
Association loi 1901 non assujettie à la TVA

**Annexe VI : Contribution de l'Unapeda à l'analyse du rapport VACHEY
L.MARIOTTI, Trésorier**

L'argumentaire proposé par la Fnaseph nous semble reposer sur une analyse technique de bonne facture du rapport Vachey et des rapports précédents. L'argumentaire et le positionnement apparaissent clairement. Quelques remarques :

- Il est indiqué le "rapport conduit par Laurent VACHEY avance une liste de propositions dans le cadre d'une future loi "Grand-âge et autonomie". Ce n'est pas totalement exact, le rapport viendra certainement alimenter la future Loi GAA mais c'est avant tout la base de travail mobilisée dans le cadre du PLFSS 2021 actuellement sur le métier. Voici ce qu'indique d'ailleurs le législateur concernant le projet d'article du PLFSS relatif à la création de la cinquième branche : "Le présent article s'appuie sur les conclusions du rapport remis par M.Laurent Vachey au Gouvernement sur la création de la cinquième branche dédiée au soutien à l'autonomie. Il définit les missions de la CNSA, ses moyens et les conditions de son pilotage du risque autonomie."
- Sur les concepts, nous ne pouvons que partager l'avis de la fnaseph, le rapport évite de traiter la question, c'est le vide abyssal. Un rapport plus récent, Denormandie - Chevalier, sur les aides techniques pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dépendantes, opère la même esquivance. Il nous semble que le problème de fond est de nouveau la thématique de la barrière d'âge. Ces rapports ne peuvent se positionner clairement sur des définitions (autonomie / dépendance / situation de handicap / Grand âge) qui sont particulièrement controversées et qui font débat, ils ne se concentrent que sur les distorsions au niveau des aides (PCH / APA) Il y a clairement - schématiquement du moins - deux écoles concernant les concepts. Celle qui enjoint à ne pas considérer les personnes âgées dépendantes comme des personnes en situation de handicap et celle qui estime que cette distinction est factice au regard des besoins des publics concernés. En revanche, ce que l'on retrouve dans l'ensemble des rapports c'est une nécessité de rapprocher l'APA de la PCH. Grossièrement les rapports s'exemptent de la réflexion sur les concepts mais proposent toujours de faire sauter la barrière d'âge.
- Sur le principe du transfert des compétences et de financement celui-ci nous paraît effectivement à soutenir. Pour autant une question est occultée par la présente contribution, la place des Conseils Départementaux en tant que financeurs de l'autonomie (ils financent la PCH et l'APA notamment) dans cette cinquième branche. Le rapport Vachey préconisait initialement 3 scénarios dont l'un allait jusqu'à

- l'intégration des dépenses des CD relatives à l'autonomie au sein de cette cinquième branche.
- Sur la question de l'AAEH, nous avons des difficultés à totalement suivre le raisonnement de la plupart des associations de parents et des fédérations. Faire sortir l'AAEH de la branche famille pour la transférer vers la nouvelle branche paraît assez neutre sur le papier. Le principal argument à l'appui d'un refus du transfert est généralement l'absence de concertation ainsi que le rapprochement envisagé à long terme avec la PCH. Il nous semble identifier un autre élément sous-jacent, l'AAEH est une allocation versée à la famille, la branche autonomie se focalise sur la personne et sur les aides la concernant, la dimension familiale disparaît en première intention. La présente contribution ne verse pas dans ces critiques mais indique que le transfert est possible sous condition et garantie. Nous trouvons cette position plutôt équilibrée.
 - Nous sommes plus circonspects sur la refonte du guide barème qui est envisagée. En théorie, pourquoi pas, dès lors que c'est pour mieux appréhender les caractéristiques, difficultés et besoins des personnes. Une révision serait la bienvenue, d'une part pour mieux prendre en compte les besoins des personnes et ne plus se focaliser quasi uniquement sur l'étiologie médicale et, d'autre part, cela permettrait de mobiliser le guide auprès des personnes âgées (implicitement reconnaître que la plupart des personnes âgées dépendantes sont en réalité en situation de handicap). Après, le climat actuel ne nous incite pas à demander une refonte du guide. Comme cela nous a été signalé, à de multiples occasions, beaucoup de CDAPH baissent le taux d'incapacité à l'occasion des renouvellements. Une nouvelle mouture du guide pourrait, dans ce contexte, être "moins généreuse" au motif "caché" de faire des économies. De plus, des courants de pensées qui gagnent actuellement en puissance - Nous pensons au courant qui lutte contre le "validisme" notamment - se montre particulièrement violent à l'endroit du principe de discrimination positive sur lequel est bâti le droit français du handicap. Pour les tenants de cette *approche* « *Le validisme se caractérise par la conviction de la part des personnes valides que leur absence de handicap et/ou leur bonne santé leur confère une position plus enviable et même supérieure à celle des personnes handicapées* ». Cette conception pose en principe qu'il faut lutter contre toutes formes de logiques de discrimination en ce qu'elle viendrait nécessairement et systématiquement stigmatiser les personnes en situation de handicap en les considérant comme des « sous hommes ». Dans cette conception, le guide barème n'a pas sa place puisqu'il permet de distinguer les personnes en situation de celles qui ne le sont pas, les stigmatiser d'un côté, les valides de l'autre. La montée en puissance de cette pensée qui reprend également une vision assez extrémiste de l'inclusion ne doit pas être

sous-estimée à l'occasion d'une éventuelle redéfinition (disparition ?) du guide.

- Nous sommes totalement en accord avec le point 2, en revanche le point 3 sur les MDPH nous paraît un faux débat. Beaucoup de MDA existent déjà et ne témoignent pas d'un enterrement en première classe du handicap.